Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1032

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRAVERSÉE DE LA RADE

Serpent lacustre

(*jd*) Serpent de mer de la politique genevoise, la traversée de la rade émerge désormais sous la forme d'un pont à la périphérie de la ville, à 2 kilomètres du pont du Mont-Blanc. Il prendrait son envol de la rue de Lausanne, à la hauteur du GATT (ancien BIT), pour atterrir au-delà de Genève-plage puis se prolonger en souterrain pour se raccrocher au réseau routier de la rive gauche sur le plateau de Frontenex.

Cette proposition est le fruit de deux ans d'études entreprises à la suite de l'approbation par le peuple d'une initiative du TCS, qui entendait ainsi relancer un débat latent depuis vingt ans. Ces travaux ont conduit au rejet successif des projets de «petite traversée» (simple dédoublement du pont du Mont-Blanc qui ne résout rien) et de «moyenne traversée urbaine» (dont le coût écologique et les conditions de réalisation pratique sont problématiques) pour proposer cette «moyenne traversée périurbaine».

Dans son argumentation, très charpentée, le groupe d'étude confirme un souci louable d'échapper à la guerre de religion entre les pro-voitures et les pro-transports publics, ou encore les adeptes de la soumission obligatoire à une évolution inéluctable et les partisans du volontarisme pour empêcher cette évolution. C'est ainsi que la traversée de la rade proposée se veut convergente avec la volonté de réduire fortement le trafic à l'intérieur de l'agglomération (et, moins fortement, à l'échelle du canton) affirmée par le projet de plan de mesures pour lutter contre la pollution de l'air, et avec le projet de doter Genève d'un important réseau de transports publics.

S'il faut une traversée de la rade, la démonstration selon laquelle le projet est d'autant plus favorable que l'on s'éloigne du centre est convaincante; au point que le doute s'insinue: pour anticiper les besoins de demain (en particulier une extension contrôlée de l'agglomération, comme le suggère le projet «500 mètres de ville en plus»), ne faut-il pas aller plus loin encore ?

Reste le problème de fond: une traversée pour 30 000 véhicules par jour mérite-t-elle vraiment un demi-milliard d'investissements ? Et comment le canton se paiera-t-il à la fois cette traversée de la rade et le rattrapage de l'équipement de l'agglomération en infrastructures lourdes de transports publics ? La tentation d'une «paix des braves» est forte: une traversée de la rade pour le TCS et un réseau de transports publics pour l'AST, tout en recherchant la réduction du trafic au centre et le respect des valeurs limites de l'Ordonnance sur la protection de l'air. Si, pour les politiques, cela peut paraître un troc permettant de sortir d'une impasse dangereuse, pour les contribuables ce sera bien une addition dont il n'est nullement exclu qu'ils refusent chacun des éléments.

Autre difficulté: la traversée de la rade peut certes utilement être insérée dans un dispositif de réduction du trafic dans l'agglomération et de développement des transports publics. Mais quelles sont les garanties qu'une fois réalisée, on n'oubliera pas ces belles intentions ?

Les experts ont fait — remarquablement — leur travail. On attend maintenant des politiques qu'ils expriment autre chose que les réserves timorées d'un Christian Grobet ou la naïveté puérile d'un Jean-Philipppe Maitre. ■

EN BREF

Hans Herter, de l'Association des habitants du Laufonnais fidèles à Berne, considère comme indécent le fait que les juges fédéraux qui se sont prononcés sur le rattachement à Bâle – campagne soient en majorité francophone. La déclaration a été rapportée par le *Berner Zeitung* au lendemain du jugement du Tribunal fédéral.

Quelques jour après les officiers zurichois (DP 1031), le parti radical a remercié les USA en allemand pour leur rôle de chef de file dans la libération du Koweït. Une forte phrase pour conclure (traduction): *«Neutralité ne doit pas signifier indifférence.»*

L'Empire austro-hongrois a été dépecé par les vainqueurs de la guerre de 1914-1918. Une reconstitution volontaire entre Etats souverains serait-elle possible ? Le fait est qu'il y a déjà un nom, «Pentagonale», pour des réunions depuis fin 1989 de l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'Italie.

Savez-vous qu'il y a en Alsace quelques personnes qui parlent le welche, directement issu du bas latin, mais en voie de disparition ? Ce serait, selon *Libération-Europe*, un cousin lointain du rhéto-romanche suisse et du wallon belge.

Pour la deuxième fois la publication des œuvres complètes en allemand de Marx et Engels est menacée. La première fois c'était à l'avènement du nazisme en 1933. Maintenant c'est en raison de la disparition de la RDA. Seuls 43 des 120 volumes ont été publiés.

ici et là

● **Femmes et travail – Enjeux et perspectives de l'activité féminine en Suisse.** Colloque organisé au site universitaire de Lausanne-Dorigny par l'IDHEAP, les 4 et 5 avril. Renseignements: Tél. 021 693 42 92 et 24 89 51.

● **Des droits clairs pour les partenaires lesbiennes et gais**, tel sera le thème du congrès qui se tiendra les 20 et 21 avril à Soleure. Renseignements: HAB, Congrès, case postale 6519, 3001 Berne.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Philippe Biéler
Jean-Pierre Bossy (jpb)
François Brutsch (fb)
Jeanlouis Cornuz
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
L'invité de DP: Laurent Rebeaud
Abonnement: 70 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10 – **Télécopie:** 021 312 80 40
Composition et maquette: Monique Hennin
Pierre Imhof, Françoise Gavillet
Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens